

# AIDE AUX FAMILLES ENDEUILLÉES

Un soutien financier peut être accordé aux familles endeuillées pour les frais d'obsèques.

Cette aide concerne les situations :

- de décès d'un enfant bénéficiaire de prestations familiales à la Caf de l'Ardèche, à compter de la vingtième semaine de grossesse (lien Aide Au Décès d'Enfant - ADE). Cette aide reste mobilisable dans la situations de décès d'enfant unique.
- de décès d'un conjoint, concubin, pacsé connu sur le dossier allocataire de la Caf de l'Ardèche.

Pour les familles bénéficiaires de l'action sociale de la Caf et qui ouvrent droit à l'allocation forfaitaire décès d'enfants (ADE), la Caf interviendra sur le reste à charge après le paiement de l'ADE, sur le solde de la facture partiellement acquittée.

L'aide aux familles endeuillées sera versée au tiers ou à l'allocataire sur production de la facture acquittée et/ou du devis des frais d'obsèques **dans la limite de 2 000 €.**

## Conditions :

➤ L'allocataire doit s'assurer d'être bénéficiaire de l'action sociale.

➔ [Fiches des bénéficiaires de l'action sociale](#)

➤ Avoir un QF inférieur ou égal à 750 €, le mois de la demande.

➤ Déposer une demande établie sur un imprimé spécifique.

**L'attribution d'une aide sur critères ne constitue jamais un droit et ne peut être faite que dans la limite des crédits annuels disponibles.**

➤ La demande doit parvenir à la Caf avant la fin de la période de **3 mois** qui suit le décès.

➔ [Lien vers l'imprimé de demande](#)

REGLEMENT INTERIEUR  
D'ACTION SOCIALE  
Aides aux familles

RIAS 2022

REGLEMENT INTERIEUR  
D'ACTION SOCIALE

Aides aux familles

ALLOCATIONS  
FAMILIALES  
Caf  
de l'Ardèche

The footer features a dark blue background with several circular elements. On the left, there are three circular photos: a woman holding a baby, a man and woman embracing, and a group of hands holding a small object. The text 'REGLEMENT INTERIEUR D'ACTION SOCIALE Aides aux familles' is positioned at the top left. A large circular graphic with 'RIAS 2022' is in the center. On the right, a dark blue rounded rectangle contains the text 'REGLEMENT INTERIEUR D'ACTION SOCIALE' and 'Aides aux familles'. At the bottom right is the logo for 'ALLOCATIONS FAMILIALES Caf de l'Ardèche'.